

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20/08/2013

Dossier complet le

21/08/2013

N° d'enregistrement

F03-13 P0255

### 1. Intitulé du projet

RD901 - Recalibrage de la chaussée entre Altier jusqu'à proximité du Valat de Chauberté

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale  Conseil Générale de la Lozère

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale  Jean-Paul POURQUIER, Président du Conseil Général

RCS / SIRET  2248000011000131 Forme juridique  Collectivité locale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 6 Sous-rubrique d	Infrastructure routière Toute route d'une longueur inférieure à 3 km : environ 2,5 km pour ce projet
Rubrique 7 Sous-rubrique a	Ouvrages d'art Pont d'une longueur inférieure à 100m : 1 ouvrage de franchissement de ruisseau affluent vers l'Altier composé d'une buse de 2,5m de diamètre est prévu sur le projet.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à réaliser une réfection de la chaussée existante accompagnée d'un recalibrage en largeur de la voie, d'une modification du tracé au niveau de certains virages afin d'en limiter le rayon de courbure et d'un renforcement des accotements aux points les plus fragiles.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont :

- L'entretien et le calibrage de la voie existante
- La sécurisation de la voie par le remplacement du revêtement , l'uniformisation des largeurs et la diminution du rayon de courbure des virages les plus courbés afin de permettre une manœuvre plus aisée des véhicules et des poids-lourds notamment.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront menés par portions à partir de la commune d'Altier et en direction de la commune voisine de Cubières.

Les travaux devraient s'opérer en deux tranches, l'une de 1,2 km comprenant l'ouvrage de franchissement du ruisseau et l'autre de 1,3 km comprenant la partie la plus à l'ouest du tracé.

Les phases de travaux s'effectuent dans l'ordre suivant :

- travaux préparatoires
- terrassements
- réfection ou création de la chaussée
- assainissements et ouvrage d'art

La destination de l'ouvrage restant inchangée, une attention particulière sera portée à la phase chantier notamment pour les respects des équilibres biologiques associés au milieu environnant. Les préconisations établis dans le document d'inventaire écologique fourni en annexe 5 seront respectés et les travaux intégreront notamment les préconisations suivantes :

- Réalisation des travaux en dehors des phases de reproduction printanières (notamment vis à vis de l'herpétofaune présente en contrebas du projet) afin de limiter les gênes occasionnées par le bruit.
- Gestion des déblais - remblais de manière à limiter les impacts directs sur les sites naturels et notamment vers l'Altier présentant un classement en ZNIEFF de type 1 à proximité de la zone d'étude.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de la voie restera inchangée : desserte locale et touristique de la zone

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- déclaration au titre de la loi sur l'eau

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Projets relevant d'une étude au cas par cas

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la voie concernée	2560m
Largeur de la voie concernée incluant le système de collecte des EP	9 à 12m
Diamètre de la buse sous voirie permettant le franchissement du ruisseau	2,5m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

RD901  
de la sortie Ouest de la commune  
d'Altier (48 800)  
à proximité du Valat de Chauberté

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :                    Long. 3° 51' 33" E    Lat. 44° 28' 24" N

Point d'arrivée :                    Long. 3° 50' 29" E    Lat. 44° 28' 22" N

Communes traversées :

Altier (48800)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?      Oui       Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?      Oui       Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?      Oui       Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La route départementale concernée par le projet est existante et traverse les sols à usages suivants (selon la cartographie OcSol LR de 2006) :

- Forêt de Feuillus (Classe CLC2 : 311)
- Forêt de Conifères (Classe CLC2 : 312)
- Forêt en mutation (Classe CLC2 : 324)
- Bâti diffus (Classe CLC2 : 113)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet longe et parfois traverse en bordure le zonage de la ZNIEFF de type I n°0000-4136 : Rivière de l'Altier entre Les Rochettes Basses et le Lac de Villefort (identifiant national : 910030215). Cependant la rivière se situe en contrebas d'environ 30 m de la route concernée et est séparée par des massifs rocheux à pic et de la forêt dense.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La totalité du territoire de la commune d'Altier est situé dans la zone de montagne Massif Central
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé hors des limites mais dans l'aire optimale d'adhésion de Parc National des Cévennes
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Altier est couverte par le PPRn Inondation du bassin de risque de Chazenac prescrit depuis le 9 juin 2010
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutefois, le projet est situé à proximité immédiate du site inscrit : Site du Château du Champ situé sur la commune d'Altier
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet longe et traverse parfois (sur environ 300 m en tout) en bordure nord la ZPS FR 9110033, classée Natura 2000 au titre de la directive "Oiseaux"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à 900m au nord du site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO correspondant aux Causses Cévennes. L'ensemble de la zone d'implantation du projet est située dans la zone tampon associée à ce site.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau n'est nécessaire au fonctionnement de la voie. Les prélèvements d'eau en phase chantier seront limités aux besoins stricts du chantier.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le mode de fonctionnement de la voie restera identique à la situation actuelle, aucun système de drainage n'est prévu dans le cadre du projet.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera largement excédentaire en matériaux avec un volume de déblais résiduels estimés à 20 000 m <sup>3</sup> . Une grande partie des déblais sera toutefois utilisée en remblais afin de consolider la voie notamment au niveau du nouvel ouvrage de franchissement créé à proximité d'Altier. Les matériaux excédentaires feront l'objet d'un dépôt définitif choisi en concertation avec la DDT48.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le bruit, les déchets ainsi que les installations de chantier sont susceptibles de perturber ponctuellement la faune et la flore situé à proximité de la voie. Ces aspects seront limités par des mesures spécifiques prises en phase chantier selon les préconisations du rapport fourni en annexe 5. Les travaux seront réalisés en dehors de la période de reproduction. Les installations de chantier seront disposées autant que possible sur les aires aménagées en bordure de voie. Les déblais et remblais feront l'objet d'un gestion respectueuse du milieu naturel Le projet lui-même n'impliquera que peu de modification par rapport à la situation actuelle, seuls quelques arbres et la végétation en bordure de voie seront détruits afin de sécuriser le tracé de la route.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule la phase chantier est susceptible d'engendrer des incidences temporaires sur le comportement de la faune à proximité de la voie

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement de la voie, prévoit un élargissement des bordures par rapport à la situation actuelle ce qui engendrera la consommation de terrains naturels et forestiers sur environ 1 à 2 m de chaque côté de la voie ce qui représente environ 0,5Ha.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé de la voie est situé en dehors des limites de crues de la Rivière l'Altier. Le projet est situé sur une zone de risque sismique de niveau 2 correspondant à un aléa faible. La commune d'Altier est située dans une zone à risque de mouvement de terrain et à feu de forêt.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le niveau du trafic sur la voie restera inchangé par rapport à la situation actuelle, les niveaux d'émissions atmosphériques associées ne devraient donc pas évoluer
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La situation du trafic sur la voie restera inchangée par rapport à la situation actuelle. Seule la phase chantier sera provisoirement source d'émissions sonores supplémentaires par rapport au niveau habituel. Ainsi les périodes de chantier seront choisies en fonction des espèces sensibles susceptibles d'être impactées
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La situation du trafic sur la voie restera inchangée par rapport à la situation actuelle. Seule la phase chantier sera provisoirement source de vibrations notamment en phase de terrassement, mais les dispositions seront prises pour maîtriser ces nuisances. Ainsi les périodes de chantier seront choisies en fonction des espèces sensibles susceptibles d'être impactées	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules émissions lumineuses associées au projet sont celles du trafic nocturne sur la voie. Ce trafic ne sera pas modifié par le projet.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le niveau de trafic de la voie restant inchangé, les rejets atmosphériques associés à la voie ne seront pas augmentés Seule la phase chantier sera provisoirement source de rejets supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales collectées sur la voie sont captées via un réseau de fossés coté amont du versant montagneux et évacués par des systèmes d'infiltration de cette eau dans le sol par buses et puisards à grilles.</p> <p>L'augmentation de surface imperméabilisée de l'ordre de 0,5Ha apparait minime par rapport à la surface des bassins versants captés par la voie. En effet, cette surface représente une augmentation inférieure à 1% par rapport à la surface de bassin versant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est susceptible d'engendrer des déchets inertes au titre des terres et déblais issus du terrassement et des résidus de chaussée existante évacués</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de réaménagement ne changera ni le tracé principal de la voie actuelle, ni son aspect général</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le tracé étant existant, aucune modification sur les activités humaines n'est prévisible, sauf à garantir un accès sécurisé de la zone desservie</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé dans un environnement naturel et paysager sensible dont la richesse est connue et doit être préservée. Cependant, par rapport à la situation existante (situation de référence) le recalibrage en lui-même ne présente que peu d'impacts sur cet espace; et les nuisances générées seront temporaires car principalement associées à la phase de chantier. Afin de limiter au maximum ces incidences, une étude écologique du périmètre du projet a permis d'identifier les populations qui pourraient être perturbées par ce chantier et de faire les recommandations adéquates pour une gestion environnementale en adéquation avec le milieu que le Département de la Lozère s'engage à respecter. Une attention toute particulière sera accordée notamment aux périodes de chantier, à la gestion des déchets et à la gestion des eaux en phase chantier tout comme en phase d'exploitation dans l'objectif de la conservation du milieu favorable à l'Ecrevisse à Pieds Blancs (objet de la ZNIEFF 1) dont l'habitat est restreint et situé principalement en contrebas du projet, dans l'Altier.

En conséquence, par la réalisation de cette étude ainsi que l'engagement du Conseil Général de la Lozère pour que toutes les dispositions adéquates soient prises en phase chantier, il n'est pas estimé nécessaire la réalisation d'une étude d'impact dans le cadre de ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé <u>ou</u> une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Inventaire écologique de la zone du projet (§ 5.2 et base de l'analyse sur le milieu naturel du § 6.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Mende

le, 05 juillet 2013

Signature

  
